

APPEL A CANDIDATURES

FORMATION AU METIER DE « SECRETAIRE DE MAIRIE »

Une nouvelle session du dispositif de formation au secrétariat de mairie se déroulera au 2nd semestre 2019 dans l'Yonne.



Les modalités de ce dispositif sont les suivantes :

OBJECTIF :

Former environ 15 personnes au métier du secrétariat de mairie pendant 400 heures afin que le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de l'Yonne dispose d'un vivier de remplaçants susceptibles d'être mis à disposition des collectivités ayant du personnel administratif à remplacer ou à renforcer, à temps complet ou non, notamment en secrétariat de mairie.



PROFIL :

- être inscrit comme demandeur d'emploi,
- diplôme baccalauréat exigé, + 2 souhaité, dans les métiers du secrétariat, de la comptabilité ou du juridique.
- être titulaire du permis de conduire B et disposer impérativement d'un véhicule pour les déplacements,
- être disponible, mobile, discret, rigoureux et être apte à la polyvalence des fonctions

région **BOURGOGNE
FRANCHE-COMTÉ**



CONTENU DE LA FORMATION :

400 heures de formation en alternance : 200 heures de formation théorique et 200 heures de formation pratique dans une commune rurale dans le secteur géographique du domicile auprès d'une collectivité et d'un tuteur (tutrice)

Les modules seront : l'état-civil, la comptabilité publique, l'urbanisme, marchés publics transmis par des formateurs issus de collectivités territoriales.

FIN DE FORMATION :

Au lendemain du dernier jour de formation, le stagiaire pourra être recruté ponctuellement par le Centre de Gestion de l'Yonne afin d'assurer des missions temporaires de plus ou moins longue durée, sous contrat, à temps complet ou incomplet, au vu des demandes éventuelles de remplacement ou de renfort émanant des Collectivités affiliées au Centre de Gestion de l'Yonne.



Adresser votre lettre de motivation manuscrite ainsi que votre CV :

Soit par courrier :

Monsieur le Président du CDG89

A l'attention du Service Intérim

47 rue Théodore de Bèze - BP 86

89011 AUXERRE Cedex

Soit par courriel : interim@cdg89.fr

DATE LIMITE DE RÉCEPTION DES CANDIDATURES : 10 Mai 2019